

Etaient présents :

Gilbert Brothier, Isabelle Lambert, Anne-Marie Fouilleux, Nicole Belliard, Pierre Langlassé, Didier Fremont, Christian Herrault, Jacques Timmerman, Alexandre Dujon, Bruno Hivert, Gérard Calais, Eric Trigolet, Didier Fosse, Stéphane Plumas, Philippe André, Paul Balme, Bertrand Fourmond, Patrick Mazerat, Pascal Tansorier, Serge Uzu.

Cette réunion se déroule un mercredi (notre siège ne pouvant nous accueillir le jeudi 11), elle comporte plusieurs volets :

1. Conférence de Nicole Belliard. Dans le but de mieux faire connaître les « anciens », Anne-Marie, responsable de la commission « effectifs », a souhaité que quelques-uns d'entre nous nous entretiennent de leur vie personnelle, professionnelle ainsi que de leur passion.
2. Assemblée Générale annuelle. Election du président 2015/2016 et de son comité.
3. Point sur le marché de Noël et questions diverses.

Selon cet ordre du jour notre président donne la parole à Nicole :

Nicole est née le 22 septembre 1947 dans une famille dont le père était étalonnier, d'où son intérêt et son attachement pour le monde du cheval. Fille unique, elle est élève à l'école de Brûlon puis intègre pour le secondaire une école du Mans et y passe son probatoire et enfin finit sa terminale au lycée de Sablé. Bachelière, elle entame des études de pharmacie à la faculté de Rennes d'où elle sort diplômée en 1971.

Elle entame sa carrière par un poste d'assistante dans une pharmacie mancelle puis effectue des remplacements dans la région. Ces derniers lui permettent d'acquérir de l'expérience et surtout renforce sa détermination pour créer une officine. L'occasion lui en est donnée en 1978 par l'achat... d'un café, rue Saint Denis, à Sablé !!! Après avoir vendu la licence IV, elle entame de nécessaires travaux et sollicite de la préfecture un accord pour une licence d'ouverture. Son dossier est refusé pour défaut de permis de construire ! Puis finalement accordée quelques mois plus tard. Les ennuis ne sont cependant pas terminés puisqu'un confrère dépose un recours contre l'accord de licence d'ouverture. Ce recours n'étant pas suspensif, la pharmacie ouvre le 7 juillet 1979, puis en octobre de la même année, un arrêté préfectoral déclare que le recours n'était pas pris en considération. Nicole pouvait donc se mettre au travail l'esprit serein et dans la griserie d'avoir atteint son but : une création, de plus, située en pays connu.

Nicole entre au syndicat des pharmaciens de la Sarthe puis est élue au Conseil de l'Ordre des Pays de la Loire. Elle en devient vice-présidente, représentant le département de la Sarthe. Devant l'incompatibilité des 2 fonctions, elle démissionne du syndicat mais devant l'absence de remplaçant assurera cependant les 2 casquettes pendant 15 ans ! Elle garde de bons souvenirs de ses responsabilités malgré quelques moments difficiles notamment lors des conseils de discipline.

En 1995, elle achète le 6 bis de la rue Saint Denis, ce qui lui permet d'agrandir la pharmacie. Le 30 juin 2008, elle vend la pharmacie et prend sa retraite à l'issue de 29 années de présence. Très imprégnée par son métier, elle n'oublie pas le milieu pharmaceutique, notamment en adhérant à l'association de sauvegarde du patrimoine pharmaceutique avec laquelle elle découvre de nombreuses apothicaireries. Elle nous parle avec passion de ces lieux et soulève l'intérêt de l'assistance... Le mot apothicairerie se réfère essentiellement aux pharmacies hospitalières aussi l'apothicairerie et l'hôpital sont étroitement liés. L'hôpital n'était à l'origine qu'un lieu d'hospitalité pour les plus démunis et en 1789, la population hospitalière se compose à 80% d'infirmités, de vieillards et d'enfants trouvés, les malades n'y représentant qu'une minorité tous répartis dans des salles communes encore en fonction pour certaines dans les années 1970 (Tournus) ou 1990 (Belleville). Les médicaments nécessaires aux malades sont préparés dans les apothicaireries inscrites pour la plupart aux Monuments Historiques.

Toute cette organisation se retrouve à Baugé qui possède l'une des plus belles apothicaireries de France. Cette dernière *pourrait faire l'objet d'une visite en compagnie de l'un de nos clubs contact.* (note du rédacteur).

Notre président remercie Nicole pour son intervention qui permet aux « nouveaux » de la situer personnellement et professionnellement.

Après un décompte des présents et des pouvoirs déposés, le président constate que le quorum est atteint et déclare l'Assemblée Générale annuelle du club ouverte. Hormis Bertrand Fourmond, il n'y a pas d'autre candidat à la présidence du club pour l'année 2015/2016. A l'unanimité des présents, il est décidé de procéder par un vote à main levée. Pour 20 présents et 5 pouvoirs (Jean Coconnier pour Pascal Tansorier – Roger Debuire pour Christian Herrault – Alain Josse pour Bruno Hivert – Bruno Eltgen pour Didier Fremont – Etienne Czinober pour Serge Uzu), le résultat est le suivant :

Pour Bertrand Fourmond : 24 voix

Abstention : 1 voix

Bertrand est déclaré président élu. Il nous informe que son trésorier sera Bruno Eltgen et son protocole Didier Fremont, en ce qui concerne son secrétaire, il continue ses consultations.

Le 3<sup>ème</sup> volet de cette réunion est abordé par notre président :

Marché de Noël : Patrick indique que les plages horaires des présences sont complètes. Il demande à ce qu'un courrier soit adressé au maire de Sablé, conformément à la législation, afin d'être autorisé à effectuer une tombola. Didier Fr. souligne que la tombola comportera un panier surprise et 5 voire 6 autres lots. Il est décidé que les affiches de cette tombola indiqueront qu'elle est réalisée au profit des actions locales de l'année du Rotary club de Sablé.

Noël du CCAS : cette manifestation se déroulera le mercredi 17 décembre prochain en présence de Gilbert, Isabelle + 2 students, Eveline et Roger, Sophie, Jo et Christian. Pascal, chargé de l'interface avec la mairie, assurera également le reportage photo.

A la demande du président international, il sera organisé une journée communication du Rotary le 28 mars 2015. A cette occasion, les Rotary clubs du Mans organisent des concerts à l'abbaye de l'Epau et demandent aux RC sarthois de les aider à vendre des places :

Pour le concert du samedi 28 (orchestre philharmonique de 36 musiciens) : 25 places par RC (choix entre 25, 22 et 15 €)

Pour le concert du dimanche 29 (musique de chambre) : 15 places par RC (tarif unique : 15 €).

Malgré une prévision de diminution des subventions municipales, il est demandé, comme les années précédentes, de faire un courrier à la mairie afin de solliciter une aide destinée au student exchange.

Ce milieu d'année rotarienne et la fin de l'année civile sont propices à la prise de décisions maintes fois reportées : il est demandé d'adresser un courrier à Rose-Marie pour l'informer que sa situation rotarienne doit impérativement être clarifiée : démission, mutation dans un autre RC...

Pour le dîner de Noël, il est demandé d'apporter, comme l'an dernier, un petit cadeau (maxi 5 €) par personne (à déposer dans une panier à l'arrivée). Le père Noël se chargera d'en faire la distribution. Par ailleurs, dans le but de faire un quiz photographique, il est également demandé d'apporter une photo de votre adolescence (à remettre à Didier Fremont sous enveloppe à votre nom).

Notre président clôt cette réunion statutaire en nous demandant d'avoir une pensée pour notre ami Wilhelm Konrad Röntgen, past-président du club de Buckeburg, disparu prématurément la semaine dernière.

C.H.